

BELLAKEHAL Abdelkader
Université d'Adrar

Abstract

Notre étude s'inscrit dans une perspective d'analyse du discours. Elle traite de la question relative au processus d'intégration de la notion d'idéologie dans la domaine linguistique par l'entremise de la notion d'interpellation (Althusser, 1976), le concept d'hyperénonciateur (Maingueneau, 2004) et de postures énonciatives (Rabatel, 2007). Le corpus d'étude, issu du site internet créé par le ministère de l'immigration français, est constitué par un ensemble de contributions d'internautes participant au débat sur l'identité nationale lancé par ce ministère entre le mois de novembre 2009 et le mois de janvier 2010. A travers l'articulation de la notion d'énonciateur (Ducrot, 1984) et de postures énonciatives (Rabatel, 2007) nous proposons d'intégrer la notion d'idéologie dans le domaine de la linguistique. Pour ce faire, nous opérerons un rapprochement entre la notion d'interpellation (Althusser, 1976) et le concept d'hyperénonciateur (Maingueneau, 2004). La partie pratique de ce travail concernera les postures des différents énonciateurs participant au débat sur l'identité nationale (2009-2010) en France.

Mots clés: *Locuteur, énonciateur, postures énonciatives, interpellation, hyperénonciateur, idéologie.*

Introduction

Notre recherche porte sur la notion d'idéologie et son fonctionnement dans le discours. Elle s'inscrit dans la vaste perspective des sciences du langage et celle plus restreinte de la théorie de l'énonciation. Nous nous référons principalement aux travaux de L. Althusser (1970, 1976) mis en pratique par les analystes du discours et la théorie des postures énonciatives (Rabatel, 2007, 2012). La notion d'hyperénonciateur (Maingueneau, 2004) est aussi convoquée dans ce travail.

Dans cet article, nous essayons de cerner le mode opératoire de la notion d'idéologie dans les énoncés. Nous nous focaliserons sur le procès d'interpellation (Althusser, 1976), les postures énonciatives (Rabatel, 2007) et leur fonctionnement dans les énoncés produits par les internautes participants au débat sur l'identité nationale en France (2009-2010).

Pour ce faire, nous définirons d'abord la notion d'idéologie tout en évoquant les travaux ayant permis sa jonction avec les analyses

discursives. Ensuite, nous évoquerons les notions d'*interpellation* et de *postures énonciatives* qui constituent, en quelque sorte, les voies d'accès de l'idéologie au texte. Enfin nous concluons par une modélisation illustrant le mode d'action de l'idéologie dans les énoncés métalinguistiques¹ des internautes participant au débat sur l'identité nationale en France (2009-2010).

Bon nombre de linguistes, notamment les tenants de l'école française d'analyse du discours ainsi que ceux de la CDA² souscrivant à l'idée que l'idéologie s'insinue dans le discours en interpellant le sujet, reconnaissent que l'effet d'évidence qui en découle rend sa traçabilité hautement improbable. D'où notre hypothèse de travail: *les postures énonciatives des locuteurs et la notion d'interpellation peuvent éclairer le fonctionnement de l'idéologie en discours.*

1. Définition de l'idéologie³

Nous devons le terme « idéologie » à Destutt de Tracy (1796) signifiant alors, selon O. Reboul (1980: 17) « *l'analyse scientifique de la faculté de penser(...)* ». Ce caractère scientifique présidant à la naissance de la notion est réaffirmé par A. Rey (1992) dans son dictionnaire historique de la langue française: « *chez Destutt de Tracy et ses disciples une science nouvelle ayant pour objet l'étude des idées au sens général de faits de conscience, de leur origine, de leurs caractères et de leurs lois ainsi que l'étude des rapports que les idées entretiennent avec les signes qui les représentent.* ». Le lien est donc clairement établi entre « les idées » et « les signes ». Ainsi dans son acception originelle, l'idéologie est perçue comme une science des idées explorant les rapports entre le langage et la cognition. C'est précisément sous cet angle que nous comptons l'aborder.

2. L'idéologie et son fonctionnement dans la langue

2.1 Le signe idéologique

La première tentative d'intégrer l'idéologie dans le champ de recherche linguistique émane de Bakhtine. Selon lui, « *Le domaine de l'idéologie coïncide avec celui des signes: ils se correspondent mutuellement. Là où l'on trouve le signe, on trouve aussi l'idéologie. Tout ce qui est idéologique possède une valeur sémiotique.* » (Bakhtine 1929: 27). Pour Bakhtine (1929) la signification est le résultat d'un

¹ Les énoncés sont extraits du corpus constitué à partir des contributions des internautes participant au débat sur l'identité lancé par le gouvernement de Sarkozy en 2009 (www.debatidentite.nationale.fr)

² Critical analysis discourse (analyse critique du discours)

³ Nous nous limiterons aux deux définitions qui nous semblent appropriées à l'analyse du discours, celles de Destutt de Tracy et celle d'Alain Rey (1992).

procès résultant de la conjonction de deux pôles: la signification (*le signal*)—partie stable du mot , immuable , enregistrable dans le dictionnaire - et le thème (*le signe social*) – partie dynamique, non réitérable, individuel et unique , c'est-à-dire une unité idéologique (l'énoncé) dont le contenu dépend de la situation d'énonciation et de l'attitude responsive de l'auditeur qui doit le reconstruire (Marianne Ebel , 1986). Ainsi , pour Bakhtine estimant que l'énonciation est de nature sociale , le signe est l'outil adéquat pour explorer l'impact de l'idéologie sur le sujet. Et c'est en toute logique qu'il fallait envisager le sujet comme l'objet et l'effet de l'action idéologique.

2.2L'interpellation althussérienne

La problématique du discours comme produit de l'interdiscours popularisée par l'école française d'analyse du discours et le cercle de Pêcheux s'adossant à la réflexion d'Althusser suppose le fonctionnement du discours appuyé sur un discours développé ailleurs, déjà-là , l'« *effet d'un discours sur un autre discours* » selon M-Anne Paveau (2010) .Ainsi le sujet interpellé(Althusser , 1976) , par l'idéologie s'avère être un « effet-sujet » , un sujet leurre et leurré reproduisant le discours et le sens construit d'une formation discursive manipulatrice comme le note Pêcheux: « *le propre de toute formation discursive est de dissimuler dans la transparence du sens qui s'y forme.* » (Pêcheux, 1975: 147). Paveau (2010: 5) résume ainsi cette dépendance du sujet parlant vis-à-vis du déjà dit « *Pour récapituler, on dira que l'interdiscours est inconscient, (...) et qu'il est le symptôme de l'assujettissement du sujet parlant* ». Cette méconnaissance du sujet de son propre assujettissement est expliquée par la notion d'interpellation développée par Althusser (1976) .En effet, selon le philosophe, tous les sujets sont interpellés par un Sujet absolu assimilé à l'idéologie. Pour illustrer cette scène qu'il appelle « notre petit théâtre théorique » (Althusser,1976: 114) déclare:

« Nous suggérons alors que l'idéologie « agit » ou « fonctionne » de telle sorte qu'elle « recrute » des sujets parmi les individus (elle les recrute tous), ou « transforme » les individus en sujets (elle les transforme tous) par cette opération très précise que nous appelons *l'interpellation*, qu'on peut se représenter sur le type même de la plus banale opération policière (ou non) de tous les jours: « hé, vous, là-bas! »

Ainsi , c'est l'idéologie qui transforme les individus en sujets par le procédé de l'interpellation.

2.3L'interpellation, un processus aux modalités obscures

Cependant, sur le plan linguistique, la notion d'interpellation demeure inopérante tant elle présente l'aspect d'un processus aux modalités obscures. Comme le note, à juste titre, Siblot(2004), les modalités présidant au procès de l'interpellation gardent leur mystère: *« on peut accepter l'idée d'une interpellation par le biais de laquelle s'exercent les pouvoirs de la parole, mais les modalités de cet efficace du discours sur le sujet sont méconnues. Et ce point aveugle demeure dans les travaux qui, en linguistique, reprennent la problématique althussérienne »*.

C'est justement à ce point aveugle que l'on voudrait s'attaquer dans cet article. Pour y parvenir, nous mobiliserons deux notions linguistiques:

- Les postures énonciatives
- la notion d'hyperénonciateur (Maingueneau, 2004)

3. Postures énonciatives

Le travail de Rabatel (2007, 2012) sur les postures énonciatives repose sur la disjonction locuteur /énonciateur de Ducrot (1984) qui s'avère être le moyen adéquat pour rendre compte du dialogisme de la langue. Cet outil nous semble opératoire pour notre étude étant donné que notre objet d'étude se situe dans le discours circulant où les dire des énonciateurs rencontrent dialogiquement les discours des autres énonciateurs. Dans ce dialogisme généralisé, les énonciateurs dialoguent avec, l'hétérogénéité constitutive de leur dire pour le surplomber et le maîtriser en fonction de leurs visées.

Rabatel (distingue trois types de postures énonciatives:

- La coénonciation d'un PDV commun
- La surénonciation d'un PDV surplombant « dominant »
- La sous-énonciation d'un point de vue « dominé »

4. Hyperénonciateur

L'*hyperénonciateur* est une notion proposée par Maingueneau(2004) dans le cadre des discours constituants. Elle correspond à l'archiénonciateur¹ du discours théâtral. C'est, donc, une autorité tutélaire auto-constituante garantissant, selon Maingueneau *« l'unité et la validité des énoncés de l'irréductible multiplicité des*

¹Notion imputée à Issacharoff (1985) *« L'archi-énonciateur serait une instance (distincte de celle de l'écrivain) subsumant toutes les positions énonciatives et prenant en charge un réseau conflictuel de positions énonciatives »* (Maingueneau 1990: 141-2).

énoncés du *Thésaurus*¹ et confirme les membres de la communauté (discursive) dans leur identité par le simple fait qu'ils entretiennent une relation privilégiée avec lui. » (Maingueneau, 2004: 123)

5. Le corpus:

Le corpus auquel nous nous référerons dans cette étude se compose d'un certain nombre d'énoncés métalinguistiques émanant de locuteurs destinés à définir la notion « français ». Ces énoncés métalinguistiques présentaient des analogies thématiques, syntaxiques permettant de les classer dans des catégories précises. Ce constat nous a conduit à supposer l'existence de deux formations discursives dominantes dans le corpus d'étude: *la formation discursive de la droite et celle de la gauche*. En effet, chaque locuteur reflétait dans son commentaire le point de vue de sa formation sociale en vertu de la conception « non subjective » de la construction du sens défendue par Pêcheux :

« Un mot, une expression ou une proposition n'ont pas un sens qui leur serait « propre » en tant qu'attaché à leur littérarité, mais que leur sens se constitue dans chaque formation discursive. » (Pêcheux 1975: 145)

Nous pensons qu'en vertu de l'acception althussérienne, les sujets des deux formations opposées sont interpellés par l'idéologie qui leur dicte le sens élaboré dans leur propre FD² si bien qu'il « sont parlés » en croyant livrer leur propre point de vue. Cependant, si la notion d'interpellation confère une cohérence à *l'aliénation* du sujet, pour reprendre une notion chère à Sartre, à sa *formation sociale* et partant *discursive*, il n'en demeure pas moins qu'elle n'en livre pas le « mécanisme ». Ainsi, la question reste toujours posée:

Comment opère l'idéologie ? Par quel biais prend-elle le contrôle du discours du sujet ?

5.1 L'interpellation dans le débat identitaire

L'étude du corpus recueilli pour notre recherche doctorale³ en cours, nous a permis d'identifier des locuteurs français de souche ou complètement assimilés interpellant d'autres ressortissants considérés comme des « français sur le papier » pour leur proposer la fonction de « sujet », autrement dit de « citoyens » en leur demandant de satisfaire à des critères précis.

¹ « Ensemble d'énoncés aux contours plus ou moins flous, indissociables d'une communauté où circulent ces énoncés et, qui précisément se définit (...) par le partage d'un tel *Thésaurus* » Maingueneau (ibid). Cela correspondrait selon nous à la notion de *formation discursive*.

² Désormais formation discursive.

³ « La dénomination « Français »: enjeux autour de la signification et la construction référentielle dans le débat sur l'identité nationale (2009-2010) »

Extrait n° 1:

natty1207 , 02/11/09 à 11: 56¹

« c'est aimer son pays et être reconnaissant des aides qu'on a en France .. des libertés qu'on a ..sinon c'est vrai, il est préférable de retourner dans son pays d'origine

Extrait n° 2: Pichard , 02/11/09 à 11: 55

« être français, c'est aimer son pays, respecter son drapeau, sa culture. C'est être fier de de sa nationalité, et s'ouvrir aux autres en leur faisant aimer notre culture, c'est les aider à découvrir notre histoire, les aider à s'alphabétiser. Mais je ne tolérerai pas que des gens viennent sur **notre** sol sans en respecter l'esprit de laïcité .Les autres: Bienvenue »

L'énonciateur qui s'exprime par le biais du *je* , c'est-à-dire en sujet interpellé et conscient de sa subjectivité de citoyen français à part entière s'exprime sur la citoyenneté , la subjectivité d'autres français « issus de l'immigration » en pointant leurs incivilités. En somme le sujet interpellé interpelle d'autres sujets afin qu'ils reconnaissent son autorité (légitimement conférée par l'idéologie) sous peine de déchéance subjective

Extrait n° 3 JORAND

02/11/09 à 19: 12

« Je suis fier de mon pays qui est la France et je ne comprends pas que nous ne soyons pas plus ferme avec les citoyens souvent immigrés qui ne veulent pas respecter nos lois .Je pense que créer de nouvelles lois uniquement pour quelques personnes récalcitrantes montre de la part de nos élus une faiblesse (exemple: la bourka !)

Le même procédé d'interpellation-somation est utilisé , mais au lieu de décréter la déchéance par lui-même , le sujet fait appel à

¹Pour des raisons d'authenticité nous nous gardons d'apporter des corrections aux énoncés publiés par les internautes ans le site ddu ministère de l'immigration dédié au débat sur l'identité nationale (2009-2010)

l'autorité interpellante , le Sujet incarné par « la loi » qui , selon lui , seule a le droit de conférer le titre de sujet (citoyen).Le sujet1 se transforme en substitut du Sujet capable , par délégation , de disqualifier d'autres sujets , pourtant reconnus jusque-là par ce même Sujet .

Nous pouvons illustrer cette chaine d'interpellation dans la figure suivante:

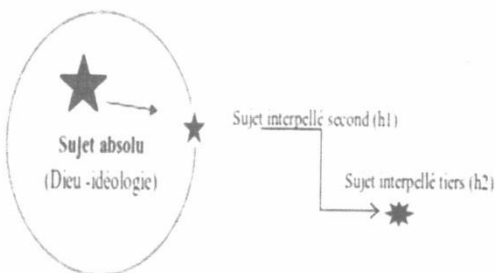


Figure 1: *Chaine d'interpellation althusserienne*

Ainsi , en partant du constat d'Althusser qui voudrait que tout pouvoir d'interpellation soit concentré entre les mains d'un Sujet absolu , qu'il soit Dieu ou toute instance prenant son relai dans la société (par délégation) pour en tirer légitimité (monarchie absolue , califat , pouvoir papal , nation) et que cette autorité utilise l'idéologie , l'incarnation sociale de ce pouvoir , pour interpellier les individus en vue de leur transformation en sujets , nous pouvons déduire que cette interpellation est le soubassement de toute organisation sociale prenant souvent une configuration hiérarchique. En effet , le pouvoir « interpellant » de l'autorité première , « le Sujet absolu » qui donne naissance à tous les « sujets » , est susceptible d'être délégué , comme nous en faisons l'hypothèse , à certains de ces sujets , lesquels à leur tour le transfèreraient à d'autres sujets privilégiés .Ainsi la chaine d'interpellation continuera son déroulement dans la société humaine et maintiendra l'ordre social grâce à l'idéologie et ses appareils à travers le discours.

L'instance interpellante ou le Sujet absolu garant de la subjectivité peut être , selon nous , envisagé linguistiquement sous la forme d'un hyperénonciateur (Maingueneau , 2004)

5.2 De l'interpellation à l'hyperénonciation

Au problème lié à l'opérativité de cette notion d'interpellation sur le plan linguistique , nous proposons , en guise de solution , la notion

d'*hyperénonciateur* comme moyen d'accès au plan de l'énonciation. En effet, comme nous l'avons montré, l'*hyperénonciateur* est, selon Maingueneau (2016), cet « être mythique qualifié, non sans redondance, de « sage » (...) qui ne signe aucun texte, mais les fonde tous. Cette voix transcendante (...) » qui comme « l'esprit de Dieu » garantit « un ensemble de textes produits dans des circonstances très variées. » Ainsi, cette voix transcendante associée à des valeurs telles que « la justice, l'universalité » (Maingueneau, ibid.) « la nation , la tradition , La science ... » confère à celui qui s'y réfère le statut de sujet profitant de chaque occasion pour proclamer son allégeance à cette être mythique et aux valeurs qui en dépendent. Les discours des officiels en sont la meilleure illustration lorsqu'ils commencent ainsi:

« Au nom de la loi , du peuple , d'Allah.... »

Le recours à une autorité transcendante confère à l'individu non seulement la qualité de sujet mais aussi un transfert de pouvoir à ce même sujet qui le transforme en instance interpellante.

« Le Sujet Absolu interpelle l'individu en sujet, tandis que l'individu-sujet se reconnaît dans le Sujet et accepte de se soumettre, ce faisant il légitime le Sujet Absolu et est légitimé par Lui »

Thierry Guilbert (2009)

Ainsi la notion de **Sujet Absolu** ou sujet interpellant (l'idéologie) et sa voix (les AIE¹) peuvent être utilement représentées énonciativement par les notions d'*hyperénonciateur (H)* (Maingueneau) et d'*hyperénonciateur second (h1)* . De ce fait, la notion toute théorique de *l'interpellation* (Althusser, 1976) trouvera son application dans le domaine de l'analyse du discours grâce à la notion d'*hyperénonciateur (H)* et d'*hyperénonciateur second (h1)* qui interpelle les *sujets tiers sur un gradient*(Culioli , 1987).

¹ Appareils idéologiques de l'Etat (Althusser , 1970) .

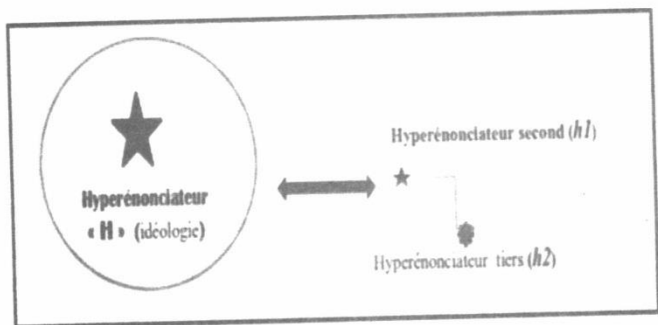


Figure 2: *Chaîne d'interpellation énonciative.*

Cette notion d'interpellation contestable pour certains du fait de son « indémontrabilité », peut être utilement substituée par ce que nous avons proposé comme la « chaîne d'interpellation énonciative » fondée sur la notion « d'hyperénonciateur » Maingueneau (2004) pour établir le lien entre la formation discursive et la matérialité discursive (énoncés). Ainsi, nous pensons que grâce au concept d'Hyperénonciateur (comme Sujet absolu interpellant l'infinité des sujets du discours), l'*h1* ou « l'hyperénonciateur second » tombe sous le coup de l'idéologie en totale méconnaissance et débite en le reproduisant et en le diffusant à grande échelle (comme le fait le gouvernement de Sarkozy et le Front national avec la notion d'identité ou personne ayant mandat pour parler au public) le discours idéologique de l'hyperénonciateur (*H*).

Ainsi la jonction est faite entre le contenu idéologique en état de latence dans la *dimension prédiscursive* (Paveau 2003: 318), dans le « niveau I de représentation » Culioli (1987: 21) et la matérialité discursive. Culioli en proposant « le niveau II », le niveau de réalisation idéologique dans la matérialité linguistique se contente de l'objet « énoncé » sans se soucier du « médium énonciatif » (le sujet). Notre proposition pour rattacher les deux topologies (prédiscursive et discursive) consiste donc à considérer l'hyperénonciateur comme le biais linguistique authentifiant l'existence de cette « dimension prédiscursive » et son influence sur la matérialité discursive. En effet le lien matériel entre les deux dimensions (prédiscursive, cognitive et la matérialité discursive) est bien cet hyperénonciateur second (*h1*) s'exprimant au nom d'une entité doxique identifiée par Maingueneau (2004) comme l'hyperénonciateur et que nous avons assimilée à une instance idéologique dominant la *formation discursive*.

5.3 Posture du ministère de l'immigration: *de sous-énonciateur à surénonciateur*

Les discours produits par les sujets énonciateurs des deux FD (formations discursives) opposées idéologiquement sont rapportés par le site du ministère de l'Immigration (www.identite nationale). Le PDV ainsi produit s'appuie sur les discours cités et confère au ministre E. Besson (responsable du site) le statut de « **h1** » (hyperénonciateur second) mandaté pour parler au nom de « **H** » (hyperénonciateur). En effet, en tant que locuteur citant, il rapporte, par le biais du site, le discours des sujets énonciateurs des deux formations opposées en qualité de **sous-énonciateur**. Cette position de « faiblesse » apparente se transforme en position de force en tirant profit de l'hétérogénéité du discours. En effet, **h1** ayant le dernier mot dans le débat, passe du statut de **sous-énonciateur** à celui de **surénonciateur** et parvient à orienter le discours en faveur de son **PDV** comme nous l'illustrons dans la figure suivante:

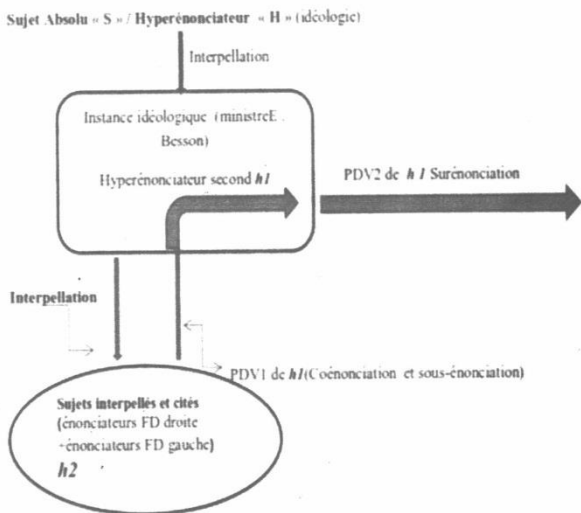


Figure 3: Postures énonciatives des sujets (« **h1** » hyperénonciateur second)

En s'arrogeant le droit de citer les énoncés des deux FD, « **h1** » interpellé comme sujet par « **H** » (*Sujet absolu ou l'idéologie*) se transforme lui-même en instance interpellante des sujets polémique

autour de l'identité français que nous appellerons (**sujets tiers « h2 » cf.figure1**).

Le ministère acquiert le statut de ce que nous appellerons « *hyperénonciateur* second '**h1**' » représentant autoproclamé de l'**hyperénonciateur (H)** ou **Sujet absolu (S)** , qui plante le décor de la scène énonciative en imposant son discours et plus particulièrement la nomination « identité nationale », un prédicat de dénomination (dialogisme de la nomination) P. Siblot (*Tec* 2001: 86) conditionnant le débat et orientant les conclusions par sa posture de surénonciateur récupérant « politiquement » le débat.

L'hyperénonciateur second (h1) dont il s'agit dans notre analyse est une personne physique ou morale, agissant par mandat de l'autorité idéologique interpellante d'Althusser (**S**). Etant *sujet interpellé second (S1)* par le **Sujet absolu (S)**, notre (**h1**) est le représentant autoproclamé et donc cautionné de l' *hyperénonciateur* « **H** » dans un sens pragmatique.

Conclusion

La notion d'interpellation proposée par Althusser a été intégrée par l'analyse du discours française mais sans grande portée sur le plan de l'analyse du discours. Nous avons opéré un rapprochement de celle-ci avec la notion d'*hyperénonciateur* (Maingueneau, 2004) du fait que toutes les deux émanent d'une instance cachée (*idéologie, être mythique, valeurs universelles*) dont l'existence sert de caution au discours du sujet. C'est cette instance cachée qui conforte le sujet dans son statut d' « *effet-sujet* » Paveau (2010) par le biais de l'interpellation. Les énonciateurs (*hyperénonciateur tiers ,h2*) prenant part au débat sur l'identité sont interpellés par le ministre E. Besson et son Président(*hyperénonciateur second* ou **h1**) ; lui-même sujet interpellé et retourné par une voix transcendante (**Sujet absolu** ou **hyperénonciateur « H »**), en somme l'*idéologie* assimilée à (*la légalité, la loi, la nation, la raison, la science*) fondant leur pouvoir d'interpellation.

En lançant le débat, le ministre se réfère à un *hyperénonciateur* incarné par les lois de la République comme le faisait le monarque fondant son autorité sur « le Droit divin » pour justifier son statut d' « interpellant ». Il tire profit de la présence présupposée de l'*hyperénonciateur* , référent commun à la communauté des locuteurs débattant de l'identité française et garant de leur *thesaurus* commun (le discours identitaire). Ainsi, sujet interpellé/interpellant (**s1**) et, partant hyperénonciateur second (**h1**) dument habilité, il interpelle les sujets

tiers (**hyperénonciateur ,h2**) et leur impose les évidences de son idéologie¹.

Bibliographie

ALTHUSSER , Louis (1970), « Idéologies et appareils idéologiques d'Etat », Positions, Editions sociales, Paris.

ALTHUSSER, Louis [1976], *Positions (1964-1975)*, Paris: Éditions sociales, AUTHIER-REVUZ, Jacqueline « Hétérogénéité(s) énonciative(s) » in *Langages Année 1984 Volume 19 Numéro 73* pp. 98-111.

BESSON, Eric, Communiqué de synthèse. Point presse, Mercredi 2 décembre, 14 heures 30 Préfecture du Gard, Bureau de M. le Préfet (www.gard.pref.gouv.fr), consulté le 13 janvier 2010.

BRES, Jacques (1998). « Brève introduction à la praxématique. » In: *L'Information Grammaticale*, N. 77, 1998. pp.10.3406/igram.1998.2870 <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram> , consulté le 15 septembre 2015

BOURDIEU ,Pierre(1982) ,*Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 244 p.

CULIOLI, Antoine (1981), « Sur le concept de notion », in *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. 1: Opérations et représentations, coll. « L'Homme Dans la Langue », Gap et Paris: Ophrys, p. 47-65.

DETRIE Catherine, SIBLOT Paul, VERINE Bertrand (2001), *Termes et concepts en analyse du discours .Une approche praxématique*, Honoré Champion, Paris ; 413 p.

DUCROT, Oswald (1984), *le dire et le dit*, Paris, Minuit.

EBEL , Marianne (1986) , « *Apport des écrits du Cercle de M. Bakhtine une analyse du langage comme pratique sociale* » , Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques 50, 1-13, 1986 20160622115.pdf - doc.rero.ch/record/260987/files/

GUILBERT , Thierry (2009), *Discours d'évidence*. CURAPP-ESS. Normativité du sens commun, PUF, pp.275-300, 2009, CURAPP. <halshs-00813896>

HAILON, Fred (2009), *Idéologie et discours de presse (circulations discursives et non-coïncidences des mots et du monde dans un corpus de presse, dans la période des présidentielles d'avril 2002)* .Thèse de doctorat. Université de Poitiers , 364 pages.

ISSACHAROFF, Michael. 1985. *Le spectacle du discours* (Paris: Corti)

MAINGUENEAU, Dominique (2004) , « Hyperénonciateur et participation », 2004, *Langages* n° 156, p.111-126.

MAINGUENEAU, Dominique (2016) « Approche linguistique du discours législatif » in M. Bernard Cerquigni 23 janvier 2016 « L'écriture de la loi: problématique », site du Sénat.

¹L'un des résultats de notre analyse (thèse) est le consensus obtenu entre les énonciateurs de la droite et de la gauche. Les deux catégories de sujets (A) , (B) considèrent l'immigré comme un problème pour la France . Cela conforte la position de l'hyperénonciateur second qui a lancé le débat: le gouvernement de Sarkozy.

PAVEAU, Marie-Anne (2010). « Norme, idéologie, imaginaire. Les rituels de l'interpellation dans la perspective d'une philosophie du discours ». In *CORELA - Numéros thématiques | L'interpellation*.

PECHEUX, Michel (1975). *Les Vérités de la Palice*, Paris, Maspéro

RABATEL, Alain (2007): « Les enjeux des postures énonciatives et de leur utilisation en didactique. » In: *Education et didactique*, 2, 87-114.

RABATEL, Alain (2012), « *Positions, positionnements et postures de l'énonciateur* », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 56, 23-42

REBOUL, Olivier 1980: *Langage et idéologie*, Paris, PUF, 228 p

REY Alain (dir.) 1992 : *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert en trois volumes, éd. 1998, 4304 p.

SIBLOT, Pierre (2004), « l'entremise des mots ou la force des frappes idéologiques », , *Des discours aux acteurs sociaux in les médiations langagières*, Volume II, sous la direction de Régine De La Motte –Legrand – Actes du colloque international « la médiation ; marquages en langue et en discours », publications de l'université de Rouen, pp.33 –45.

VANDIJK, Teun, « **Politique, Idéologie et Discours** » in *Semen* n° 21, (traduction assurée par Emmanuelle Bouvard et Adèle Petit clerc) mis en ligne le 28 avril 2007, consulté le 14 octobre 2011. URL: <http://semen.revues.org/1970>

Abdelkader BELLAKEHAL -Doctorant en sciences du langage.
Maitre-assistant A
Université Ahmed Draia –Adrar (Département de Français)
Domaine de recherche: Sciences du langage.
Email: ali_bell11@hotmail.com